

AVIS INTERNET
OSTRUM SRI CROSSOVER
OSTRUM SRI CREDIT EURO

Paris, le 28 juillet 2023

Introduction des gates :

L'Autorité des marchés financiers a fait évoluer sa doctrine pour faciliter la mise en place d'outil de gestion de la liquidité et en particulier les gates. Ce mécanisme exceptionnel permet d'étaler de façon provisoire les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès qu'elles excèdent un certain niveau défini dans la documentation juridique des fonds. Le déclenchement n'opère qu'en cas de circonstances inhabituelles de liquidité et des rachats anormalement important au passif.

La société de gestion des fonds a fait le choix d'intégrer les gates dans les fonds listés ci-dessus.

Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} août 2023.

La documentation juridique (feuilles d'information de base) et prospectus des OPC est disponible auprès Natixis Investment Managers International : www.im.natixis.com.

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL
Service Clients
43, avenue Pierre Mendès-France
75013 PARIS

Représentant et service de paiement pour la Suisse :

CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich
Bleicherweg 7
8027 Zurich

Les prospectus, les feuilles d'information de base, les règlements de gestion ainsi que les rapports annuels et semestriels des FCP peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant suisse de ce dernier, à l'adresse indiquée ci-dessus.